

[La newsletter de la CES]



Dans ce numéro

- 2 La CES en action
- 3 L'UE à la loupe
- 5 Calendrier syndical
- 5 Calendrier européen
- 6 DOSSIER: la réglementation financière

Le chiffre du mois

95,4 milliers de milliards de \$

Entre 1997 et 2009, l'activité des banques a explosé. En 12 ans, les actifs bancaires mondiaux se sont multipliés par trois, en passant de 33,3 à 95,4 milliers de milliards de dollars.

(Source : Alternatives économiques)

À noter

NON
À L'AUSTÉRITÉ
PRIORITÉ À L'EMPLOI ET À LA CROISSANCE



Cher(e)s lecteur(trice)s,

Le 15 décembre dernier, notre journée d'action contre l'austérité a été un succès. Je remercie les affiliés qui se sont activement mobilisés et ont contribué à la réussite de cette journée. Le mouvement syndical européen en sort renforcé, uni et solidaire. Ce n'est pas le cas de nos responsables politiques. Bien loin de mettre en pratique la solidarité et la coopération mutuelle qu'ils évoquent dans leurs discours, ils jouent davantage la carte nationale que la carte européenne. Nous voulons rappeler aux leaders européens qu'ils ont des responsabilités importantes par rapport aux difficultés que rencontrent les citoyens européens à cause de cette crise.

Dans le contexte actuel, les syndicats semblent être le seul espoir pour des millions de gens. Les citoyens, les travailleurs européens ne peuvent tout simplement plus supporter une austérité imposée à tous alors que des bonus exorbitants sont généreusement distribués en cette fin d'année à quelques heureux privilégiés, notamment aux traders. La seule réponse de nombreux gouvernements est l'austérité, la rigueur, qui risquent de nous mener vers une nouvelle récession, d'asphyxier l'économie, de matraquer les citoyens. De plus, l'Union européenne se comporte comme un gendarme qui veut punir les mauvais élèves. Comme je l'ai dit publiquement à plusieurs reprises, ces plans d'austérité semblent inspirés par l'esprit punitif du Traité de Versailles de 1919 qui a terriblement pesé sur l'économie allemande avec des répercussions politiques désastreuses alors que nous aurions véritablement besoin d'un Plan Marshall, à l'instar de celui qui a été adopté à la fin de la seconde guerre mondiale et qui était un véritable programme de relance européen. Le sort de l'Europe se joue avec cette crise. L'action politique européenne est urgente, l'Europe doit avancer de façon unie et trouver de nouveaux moteurs de croissance qui détermineront son avenir. Nous avons également besoin d'un gouvernement économique européen doté d'instruments comme des Euro-obligations qui freineront la spéculation et serviront à financer un plan européen de relance économique.

Les syndicats vont continuer à être actifs à travers toute l'Europe et une autre mobilisation européenne est prévue pour le printemps 2011. Les opinions publiques ne sont pas défavorables aux mobilisations syndicales car elles répondent à une inquiétude pour l'avenir.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer de bonnes fêtes ainsi qu'une bonne et heureuse année 2011.

John Monks
 Secrétaire général





[La CES en action]

CAMPAGNE CES

«Non à l'austérité pour tous et aux bonus pour quelques uns» – Journée d'action européenne

15/12/2010 – Dans le cadre de sa [campagne contre l'austérité](#), la CES a organisé une journée de mobilisation décentralisée



à la veille du Conseil européen des 16 et 17 décembre. La CES et ses affiliés belges se sont réunis à Bruxelles devant le siège de la Commission européenne afin d'exprimer leur solidarité aux mouvements de protestation sociale qui se multiplient en Europe contre les cures drastiques d'austérité, alors

même que les banques continuent de verser des bonus faramineux aux traders. [Le même jour, de nombreuses actions décentralisées ont eu lieu dans plusieurs pays \(Grèce, Espagne, France, Luxembourg, Danemark, République tchèque, etc\)](#). En raison d'une accélération de la dégradation de leur situation économique et sociale nationale, de nombreux syndicats affiliés à la CES ont devancé l'appel du 15 décembre. Le lendemain de la journée d'action, [John Monks a rencontré Jean-Claude Juncker, Président de l'Eurogroupe, pour présenter les grandes lignes de la campagne de la CES contre l'austérité.](#)

[Lien vers la carte interactive](#)
[Galerie photos et vidéo](#)
[Tract de la journée d'action](#)

RÉUNIONS MAJEURES – CONFÉRENCES – PROJETS

Comité exécutif de la CES – Bienvenue au syndicat croate NHS, 83^{ème} membre de la CES

01-02/12/2010 – La CES a réuni à Bruxelles son dernier comité exécutif de 2010. Les principaux sujets des discussions ont porté sur **la situation économique européenne et sur les conséquences des mesures d'austérité** qui ont entraîné une [multiplication des mouvements de protestation sociale en Europe](#). Dans le cadre de la [journée d'action européenne contre l'austérité du 15 décembre](#), le secrétariat de la CES a présenté ses nouveaux deux outils « [Veille austérité](#) » ([Austerity Watch](#)) et « [Veille bonus](#) » ([Bonus Watch](#)) afin de dénoncer l'injustice d'une austérité infligée à tous et des bonus accordés à quelques uns. La politique énergétique européenne, l'Acte pour le marché unique (Single Market Act), l'égalité de traitement pour les travailleurs migrants et la formation tout au long de la vie pour des emplois de qualité et les nanotechnologies ont été les autres sujets majeurs de la réunion. **Le Comité exécutif a également accepté la demande d'affiliation à la CES des [Syndicats indépendants](#)**

[de Croatie \(Nezavisni Hrvatski Sindicati – NHS\)](#) : grâce à cette nouvelle affiliation, la CES compte désormais 83 confédérations syndicales nationales membres dans 36 pays européens.





[L'UE à la loupe et réactions syndicales]

Temps de travail : la CES dénonce la communication de la Commission

21/12/2010 – La CES est déçue par la communication de la Commission européenne concernant la deuxième consultation des partenaires sociaux sur la révision de la directive relative au temps de travail. Elle montre l'absence de volonté politique de mettre fin à l'*opt-out* et la prolongation des périodes de référence sans protec-

tions par des conventions collectives. Pour la CES, la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs doit demeurer le principal objectif de toute révision de la directive sur le temps de travail.

[Communiqué de presse de la CES](#)

Un Conseil européen décevant

17/12/2010 – Selon la CES le résultat du dernier Conseil européen est décevant, car il a écarté les Euro-obligations et approuvé les mesures punitives contre les pays en difficulté au lieu de les aider. John Monks a déclaré : « L'esprit de ce Conseil européen correspond à celui qui prévalait dans le contenu du Traité de Versailles de 1919 et à l'économie des années 1930. Ce dont nous aurions besoin est davantage l'esprit du Plan Marshall en faveur des pays vulnérables ».

[Communiqué de presse de la CES](#)

L'adoption de la directive sur le permis unique a été repoussée

15/12/2010 – Le Parlement européen n'a pas adopté la directive cadre sur le permis unique pour les travailleurs étrangers, en décidant de prolonger le débat de deux mois. Cependant, les inquiétudes du mouvement syndical sur ce texte demeurent. A une semaine du vote au Parlement européen sur la directive sur le permis unique, la CES avait [invité à voter en faveur des amendements établissant l'égalité de traitement](#), afin d'éviter l'adoption en première lecture d'une directive anti-sociale. La CES appelle ses organisations membres à poursuivre et à amplifier ce débat avec les parlementaires européens de leur pays pour que ce cadre européen de base soit élaboré sur les fondements respectant les principes de la charte des droits fondamentaux.

[Communiqué de presse de la CES](#)

Négociations de Cancún sur le climat : les syndicats demandent de plus grands efforts

13/12/2010 – Le mouvement syndical européen a accueilli favorablement l'accord final conclu lors de la [Conférence des Nations unies sur le climat à Cancún](#), qui inclut les demandes syndicales d'une transition juste, tout en exhortant tous les gouvernements à élever leurs attentes en vue de la prochaine réunion qui se tiendra à Durban, Afrique du Sud, dans un an. « Il faut dès maintenant mettre en place les instruments devant permettre de dégager les financements nécessaires, dont une taxe sur les transactions financières, ainsi que les instruments de négociation et de dialogue social sur tous les continents, afin de permettre cette transition juste. Ceci facilitera la concrétisation à Durban des objectifs de développement durable qui ont été inscrits dans l'accord de Cancún. Après Cancún, les exigences de démocratie sociale s'en trouvent renforcés » a déclaré Joël Decaillon.

[Communiqué de presse de la CES](#)



[L'UE à la loupe et réactions syndicales]

La CES salue le « Communiqué de Bruges » en faveur de la coopération européenne en matière de formation professionnelle

13/12/2010 – La réunion informelle du Conseil des ministres de l'Education qui s'est tenue à la ville de Bruges et à laquelle ont participé les partenaires sociaux européens, a adopté à l'unanimité le « Communiqué de Bruges » pour la coopération européenne en matière de formation professionnelle pour la période 2011–2020. La CES a évalué positivement le contenu du Communiqué de Bruges et salué les efforts réalisés

par les Etats membres et les différentes présidences de l'UE qui l'ont promu. De même, la CES a accueilli avec satisfaction l'engagement de la Commission européenne à entamer des consultations sur l'initiative européenne relative à la reconnaissance de la formation informelle et non-formelle.

[Plus d'informations sur le « Communiqué de Bruges »](#)

Une nouvelle initiative pour la dette et les investissements est nécessaire

06/12/2010 – John Monks a adressé une [lettre aux ministres des finances de l'UE](#) en demandant d'entamer un **débat sérieux sur la conversion de la dette nationale**

en dette européenne. Le mouvement syndical européen a avancé une proposition selon laquelle 60% de la dette nationale seraient soustraits à l'emprise des spécu-

lateurs, tout en finançant une relance soutenue par des investissements européens.

[Communiqué de presse de la CES](#)

Energie : la CES réclame une politique européenne durable

01/12/2010 – A la veille du [Conseil Energie](#), la CES a adopté une [résolution sur la Stratégie énergétique pour l'Europe à l'horizon 2011–2020](#), afin d'exposer ses propositions concernant le futur débat sur cette stratégie. Pour le mouvement syndical européen, la future politique énergétique de l'UE doit **protéger les consommateurs**, y compris les consommateurs vulnérables, **assurer des emplois de qualité par une juste transition vers une société faiblement émettrice de carbone**, **encourager la compétitivité industrielle** et **garantir la réduction des émissions et un approvisionnement durable**. Dans le débat sur sa [future politique énergétique à l'horizon 2020](#), l'UE doit spécifiquement adopter des mesures visant à assurer une juste transition : à ce propos, la CES a formulé **20 recommandations**.

[Communiqué de presse de la CES](#)



[Calendrier syndical]

Décembre 2010 – Janvier 2011

01/12/2010	Comité de direction de la CES (Bruxelles)	
01-02/12/2010	Comité exécutif de la CES (Bruxelles)	
08/12/2010	Réunion du Groupe II « Travailleurs » du Comité économique et social européen (Bruxelles)	
15/12/2010	Journée d'action de la CES contre l'austérité (Bruxelles)	
18/01/2011	Réunion du Groupe II « Travailleurs » du Comité économique et social européen (Bruxelles)	



[Calendrier de l'Union européenne]

Décembre 2010 – Janvier 2011

29/11-10/12/2010	16 ^{ème} réunion des Parties à la Convention Climat (Cancun)	Ordre du jour de la réunion
02/12/2010	Conseil Justice et Affaires Intérieures (Bruxelles)	Ordre du jour du Conseil
02/12/2010	Conseil Transports, Télécommunications et Energie (Bruxelles)	Ordre du jour du Conseil
06/12/2010	Conseil Emploi, Politique Sociale, Santé et Consommateurs (Bruxelles)	Ordre du jour du Conseil
06/12/2010	Réunion de l'Eurogroupe (Bruxelles)	Ordre du jour de la réunion
06/12/2010	Conseil des affaires économiques et financières (Bruxelles)	Ordre du jour du Conseil
09/12/2010	Conseil Affaires étrangères (Bruxelles)	Ordre du jour du Conseil
10/12/2010	Conseil Compétitivité (Bruxelles)	Ordre du jour du Conseil
13-16/12/2010	Session plénière du Parlement européen (Strasbourg)	
13/12/2010	Conseil Affaires étrangères (Bruxelles)	Ordre du jour du Conseil
14/12/2010	Conseil Affaires générales (Bruxelles)	Ordre du jour du Conseil
16-17/12/2010	Conseil européen (Bruxelles)	Ordre du jour du Conseil
20/12/2010	Conseil Environnement (Bruxelles)	Ordre du jour du Conseil
13-14/01/2011	Réunion informelle des ministres des affaires extérieures (Budapest et Gödöllő)	
15-17/01/2011	Réunion informelle des ministres des affaires sociales et de la santé (Budapest et Gödöllő)	
17/01/2011	Réunion de l'Eurogroupe (Bruxelles)	
17-20/01/2011	Session plénière du Parlement européen (Strasbourg)	
18/01/2011	Conseil des affaires économiques et financières (Bruxelles)	
19-21/01/2011	Réunion informelle des ministres de la justice et des affaires intérieures (Budapest et Gödöllő)	
31/01/2011	Conseil Affaires générales et relations extérieures (Bruxelles)	



[Dossier]

La réglementation financière: un enjeu majeur pour le mouvement syndical européen (II^{ème} partie)

Comme [nous l'avons déjà annoncé dans l'édition d'octobre dernier de notre newsletter](#), nous consacrons la seconde partie du dossier « Réglementation financière » à trois aspects supplémentaires de cette thématique : la réglementation des agences de notation, la suppression des paradis fiscaux et l'encadrement des bonus octroyés aux responsables des instituts financiers.

Parce que ces aspects ont des retombées politiques et économiques non négligeables, ils constituent trois enjeux majeurs pour lesquels le mouvement syndical européen reste mobilisé depuis longtemps et demande plus de résultats et de transparence. Nous étayerons notre exposé au regard des récents débats politiques tant au Parlement européen qu'au Conseil des ministres de l'Union européenne.

Contrôler les agences de notation, un vrai défi pour réglementer le capitalisme financier

L'actualité des derniers mois ne cesse de faire référence au rôle prédominant joué par les agences de notation financière (ANF) dans le système économique et financier mondial. Ayant un impact substantiel sur les décisions des acteurs économiques publics et privés, leurs prises de positions ne passent pas inaperçues. Certains pays comme la Grèce et l'Irlande, par exemple, ont du payer très fort le prix d'une dégradation de leur note: suite à cette dégradation, ils ont été obligés d'emprunter à un prix plus élevé sur les marchés financiers, les fonds nécessaires pour rembourser leur dette souveraine. De même, il est d'opinion commune que les ANF aient contribué de manière significative à la crise financière en sous-estimant le risque de certains produits de crédit, lors qu'elles émettaient des avis sur la solvabilité d'entreprises, de gouvernements et de produits financiers « toxiques ». Deux ans après le déclenchement de la crise, les ANF demeurent encore des actrices incontournables de ce que la CES appelle « capitalisme casino » et elles continuent à mener leur jeu sans un véritable encadrement efficace de leurs activités.

En 2008, sous pression du mouvement syndical, la Commission européenne a proposé de nouvelles règles afin de mettre en place un régime réglementaire commun pour l'émission de notations financières. Selon ces règles, toutes les ANF doivent faire une demande d'enregistrement auprès de l'Autorité européenne de supervision des marchés financiers (AEMF). Le problème de conflits d'intérêt affectant les notations est également abordé car les ANF ne pourront plus offrir de services de conseil aux clients qu'elles évaluent. Lors de sa dernière session plénière, le Parlement européen a adopté cette directive par 611 voix pour, 15 contre et 26 abstentions, en proposant des modifications importantes qui renforcent les pouvoirs de l'AEMF en matière de sanctions par rapport à ceux prévus par la Commission. En effet, selon la proposition initiale de la Com-

mission, cette dernière était la mieux placée pour imposer des amendes, sur recommandation de l'AEMF. Cependant, le texte adopté octroie ce pouvoir à l'AEMF. De même, une série d'amendes en fonction du type d'infraction et de la taille des agences de notation financière ont été prévues et l'AEMF pourra imposer des amendes aux ANF allant jusqu'à 20% de leur chiffre d'affaires.

L'AEMF pourra également mener des enquêtes dans les locaux d'une agence de notation et, d'ici 2014, elle devra faire un rapport en profondeur sur l'activité de toutes les agences de notation.

Conformément à la procédure de codécision, il revient au Conseil d'approuver de manière officielle le texte adopté par le Parlement, avant que la directive puisse entrer en vigueur.

Abolition des paradis fiscaux : rien de nouveau à l'horizon

La lutte contre la spéculation financière risque d'être vaine ou limitée sans une véritable mise en question des paradis fiscaux et réglementaires, y compris à l'échelon européen. Jusqu'à présent, aucun progrès n'a été réalisé pour abolir une concurrence fiscale nuisible et instaurer plus de transparence. Malheureusement, le Traité de Lisbonne n'a pas renversé l'approche communautaire vis-à-vis la fiscalité. En effet, le principe selon lequel la fiscalité reste quasi exclusivement du ressort des États membres a été confirmé. Dans le même temps, les attaques répétées contre l'euro ont clairement montré la nécessité, notamment pour les pays membres de l'Union monétaire, de développer une réelle Union économique, comprenant non seulement une coordination accrue des politiques économiques, mais aussi une politique de coordination fiscale et un système européen d'impôt des sociétés. Selon le mouvement syndical européen, dans le cadre du débat actuel sur la Gouvernance économique européenne et la Stratégie Europe 2020, il est totalement inacceptable que la fiscalité demeure encore un élément de concurrence entre États membres, alors que les dépenses sociales sont réduites de manière coordonnée et simultanée. De plus, alors qu'il y aurait dû y avoir une occasion d'aligner les régimes fiscaux des nouveaux États membres sur le modèle social européen, il est regrettable qu'aucun des plans de sauvetage et des programmes de soutien de certains des nouveaux membres ne contenait de conditions portant sur le remplacement des régimes fiscaux forfaitaires par une taxation progressive des revenus et des sociétés.



La réglementation financière (suite)

Le cas irlandais a vu cette tendance confirmée : lors du « sauvetage » de l'Irlande, le faible taux d'imposition vers les sociétés, se situant bien au dessous de la moyenne de la zone euro, n'a pas été remis en cause.

Un élément de difficulté supplémentaire est l'incapacité de trouver des réponses efficaces aux défis posés par la libéralisation des marchés financiers et le développement des technologies de communication. Dans un contexte caractérisé par un manque de transparence et de réelle coopération entre les administrations fiscales nationales, il est de plus en plus facile pour les acteurs économiques d'accéder aux marchés « offshore » afin de se soustraire aux taxes légalement dues.

Dans son [évaluation du Rapport de Larosière](#), la CES a souligné qu'il n'est pas suffisant pour les États membres de l'UE de ne pas apparaître dans les listes noires ou grises des paradis fiscaux rédigée par l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE). Au contraire, il reste un nombre important de paradis fiscaux relevant de la juridiction de l'UE auxquels la CES est fortement opposée. La France, qui présidera le G20 au courant de l'année 2011, a annoncé vouloir faire des paradis fiscaux un sujet primordial. Le mouvement syndical européen veillera de très près à que l'on aboutisse à des résultats concrets.

Limitation des bonus : le compte à rebours a commencé

Historiquement, les politiques de salaires et de rémunérations des cadres des banques ont été basées sur des incitants pervers favorisant les résultats à court terme au détriment de la rentabilité à long terme et, dans certains cas, ils ont même récompensé de véritables échecs. Cela a encouragé une culture de prise de risque excessive de la part des institutions financières, qui a été à la base de la crise économique dont les travailleurs payent encore les conséquences. Dans la pratique, les banques payaient des bonus sur base des bénéfices escomptés des opérations faites par leurs opérateurs : au plus élevé était le risque, au plus élevé le bénéfice potentiel et donc le bonus. Tandis que les gouvernements injectaient par milliards l'argent des contribuables dans les banques défailtantes, leurs dirigeants surpayés se gardaient bien d'apparaître en public. Le mouvement syndical européen n'a cessé de dénoncer cette pratique et il a soutenu toute initiative politique visant à la faire disparaître ou, au moins, à l'encadrer. La mobilisation du mouvement syndical a obtenu gain de cause : confirmant le vote du Parlement européen du 7 juillet dernier, la Directive CRD III limitant les rémunérations, les bonus et les privilèges liés à la retraite par rapport au salaire a été récemment adopté par le Conseil. Cette directive prévoit l'introduction d'un lien entre l'octroi d'un bonus et la

performance à moyen terme d'un établissement bancaire. Selon le texte approuvé, à partir de janvier 2011 le versement d'au moins 40% de la partie variable d'une rémunération sera différé d'au moins trois ans et la partie d'un bonus versée en argent liquide ne pourra pas dépasser 50% du total. De même, des règles plus strictes visant les établissements de crédit ayant perçu des aides publiques ont été mises en place. Ces établissements pourront verser des bonus à condition d'avoir suffisamment reconstitué leurs fonds propres et d'avoir remboursé toutes les aides publiques perçues. La CES a accueilli favorablement ces mesures comme allant dans la bonne direction. Toutefois, alors que les marchés financiers se sont repris et sont revenus à des niveaux de chiffres d'affaires d'avant crise, le mouvement syndical européen a mis en garde contre les bonus records des dirigeants des institutions financières à la fin de cette année. Pour le mouvement syndical, les institutions financières, autant que la rémunération de leurs dirigeants, doivent contribuer à payer la crise.

Ephéméride des bonus

Dans le cadre de sa campagne contre l'austérité, la CES a mis sur pied une éphéméride pour dénoncer le versement de bonus exorbitants aux traders les plus « performants ». Ces bonus continuent de fleurir et d'augmenter, en particulier, en cette fin d'année. Dans un contexte de crise économique et sociale extrêmement sévère où les travailleurs subissent les mesures d'austérité, cette pratique est d'autant plus scandaleuse et indécente. C'est pourquoi la CES fait campagne contre l'austérité pour tous et contre les bonus pour quelques uns !



SOURCES :

Dossier sur la réglementation financière sur le site de la CES : <http://www.etuc.org/r/1546>

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Andreas Botsch, conseiller spécial de l'Institut syndical européen (ISE) en charge du dossier : abotsch@etui.org

Équipe éditoriale: ÉDITEUR RESPONSABLE: John Monks • RÉDACTRICE EN CHEF: Patricia Grillo • RÉDACTEUR: Daniele Melli

Faites connaître cette newsletter à vos contacts !